

Peintures Murales, Chapelle de la Vierge et Chapelle Saint-Joseph

L'œuvre

L'église paroissiale Saint-Etienne de Saint-Saturnin-lès-Apt a été consacrée le 4 mai 1862.

Les peintures murales sont commandées à Charles Barbentan en 1897 qui établit un programme iconographique pour le chœur et les deux chapelles adjacentes, dédiées à la Vierge et à saint Joseph.

Dans les années 1950, le curé de la paroisse prend l'initiative d'appliquer un badigeon pour « blanchir » toute l'église : les peintures de Charles Barbentan disparaissent. Elles n'ont été remises au jour qu'en 2013.

La commune a alors pris le parti de retirer cette couche dissimulatrice pour révéler le décor antérieur et le restaurer.

La restauration

Le chœur et les deux chapelles latérales seront restaurés en tranches successives mais selon des protocoles similaires. La première étape sera le dégagement des zones encore dissimulées sous le plâtre et les résidus de badigeon.

La couche picturale pourra alors être consolidée et nettoyée. Les zones lacunaires seront traitées selon deux protocoles différents :

- les motifs répétitifs seront restitués en les abaissant d'un ton afin que la restauration soit identifiable sans nuire à la lisibilité de l'œuvre,
- la méthode pointilliste illusionniste sera appliquée pour les personnages et autres éléments de décors uniques sans recréer des thèmes disparus.

L'intérêt départemental

Les peintures murales de Charles Barbentan forment, dans l'église paroissiale Saint-Etienne de Saint-Saturnin-lès-Apt, un ensemble décoratif remarquable, témoins de la dévotion du XIXe siècle et du style néo-byzantin si particulier de l'artiste qui, par ailleurs, a œuvré à Saint-Michel de Frigolet dans les Bouches-du-Rhône, à Notre-Dame des Valayans, à Saint-André de Villes-sur-Auzon et à Saint-Nazaire-et-Saint-Celse de Mazan dans le Vaucluse.

Pour la restauration des peintures murales de Charles Barbentan et sur un montant total de 98 800 € HT, le Département de Vaucluse a participé en 2020 à hauteur de 20%, soit 20 000€ HT.

Concernant la restauration des peintures murales du chœur et des chapelles Saint-Joseph et de la Vierge, sur un montant total de 96 000 € TH, le Département de Vaucluse a participé en 2020 à hauteur de 14%, soit 13 430 € HT.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09